L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 17 FEVRIER 1894.

PETITES ANNONCES.

ECOLE du soir à bon marché des Profs. Caron et Enderlé, 89, rue Dauphine. Leçons d'Anglais pour les Français. 17 fév—1f

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A LOUER

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres ; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain morceau ou une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesurant 50' face à la rue Prytanée sur 150' de profondeur, entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant D. J. Ricardo, notaire, le 5 févr 1862.

2° Un autre morceau ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet comme la propriété décrite plus haut et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 150' de profondeur entre lignes parallèles. La dite portion de terre est sur le côté après la rue Harmonie et se trouve à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et est contigue à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 189 , Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Taylor, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 18 janv- 18,25—fév 1,8,15,21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Morgan Hall et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,849—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Léon F. Janin, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
16 fév—16 20 25

Succession de Lydia Ann Nichols, femme d'Alfred Arnold Pray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,682—Division D.—Attendu qu'Alfred Arnold Pray a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lydia Ann Nichols, Vve d'Alfred Arnold Pray, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
13 fév—13 17 22

Succession de George B. Canby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,965—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Fahey, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.
13 fév—13 17 22

Succession de Catherine Grille, Veuve Le Taizaac.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,737—Division C.—Attendu que Paul Desbons a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Grille, Veuve de Le Taizaac, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
16 févr—16 20 25

Succession de Myra Clark Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,135—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. W. Whitney, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
15 fév—15 18 24

Succession de Friday Culbert et Jane Culbert, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,714—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Friday Culbert et Jane Culbert, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
14 fév—14 18 23

Succession d'Albert Kuntz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 35 488—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme Marguerite Kuntz, femme de Prentice E. Edrington, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
10 fév—10 14 18

Succession de Mme Mary Murray, femme décédée de James White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,646—Division D—Attendu que James White a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Murray, femme décédée de Jas. White, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
10 fév—10 14 18

Succession de Mme Rebekah Jane Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,550—Division D—Attendu que Abigail Z. Pike, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécution testamentaire datif dans la succession de feu Mme Rebekah Jane Pike, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
9 fév—9 13 18

AVIS AUX CREANCIERS

Joseph Carbone vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,293—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
15 fév—15 18 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,718—Division A—John G. Montgomery vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John G. Montgomery soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt Esq., notaire public, à son bureau, No 18 rue Orléans, en cette ville, commençant le VENDREDI, 2me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. Messon fer et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée et l'inventaire demandé soit fait par Antoine Doriocourt Esq., notaire public.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1894.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15 fév—au 2 mars.

Devan & Fournier vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,572—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par L. W. Fournier, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
14 fév—14 18 23

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No41,634—Division D—Ordre de Cour—John A. Hubbard & Co. vs leurs créanciers—Que la cession des biens des pétitionnaires John A. Hubbard et Harris Gagne, individuellement et comme membres de la raison sociale de John A. Hubbard & Co., soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. R. Kerr, Esq., notaire à son bureau No 26 rue Carondelet, en cette ville, commençant le LUNDI, 12me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que William Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 février 1894.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 fév—5f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41 616.—Division B.—Michel Masson Jr vs ses créanciers—Ordre de Cour. Que la cession de biens du pétitionnaire Michel Masson Jr, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, Esq., notaire public, en son bureau, No. 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville commençant le VENDREDI, 9me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et que H. H. Bryan, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1894

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 fév—3 f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,479—Division C—Thomas Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Anderson soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, No 58 rue Commune, en cette ville, commençant lundi, le 26me jour de février 1894, à 11 heures A. M.; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que E. N. Luter, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1894.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
24 janv—3f au 26 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 41,556 — Division D—Frank Hempel vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Frank Hempel, soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, Esq., notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, JEUDI, le 15me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.

N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
31 jan—5f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,497—Division D—Ludwig Eichhorn vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Ludwig Eichhorn soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville commençant le Jeudi, 1er jour de mars 1894 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens soient suspendus et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 janv—3f au 1 mars

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,453—Division A—I. N. Marks & Son, etc., vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens des pétitionnaires Isaac N. Marks et Frank N. Marks, composant l'ancienne raison sociale I. N. Marks & Son, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant H. L. Loomis, Jr., Esq., notaire public, en son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, commençant le VENDREDI, 23me jour de février 1894 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur toutes les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que J. G. Hawkes, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1894.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21 jan—3f au 23 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,554, Division E—Ordre de Cour—Charles Baldwin vs. ses Créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Charles Baldwin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire public, à son bureau, No 27 Commercial Place, en cette ville, commençant le LUNDI, 5me jour de mars 1894, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
1 fév—3f au 5 mars

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans. 8 nov—

A PARTIR

Du 1er Janvier,

MON ADRESSE

SERA :

PAUL CONRAD,

PUERTO-CORTEZ,

HONDURAS, C. A.

Aux soins de la "Central America Express",

PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

Bulletin Financier.

Vendredi, 16 février 1894.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$10,061,965 00	$1,280,596 00
Même temps la semaine dernière	8,815 617 00	1,196,401 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

Compilé par Thos. C. Herndon, Directeur.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 5,972,400 00
Autres items, comptant	163,400 00
Change à vue sur N. Y.	2,774,800 00
Change étranger	28,900 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	536,000 00
Prêts et escomptes	19,433,100 00
Autre actif comptant	3,901,900 00
Total	$32,110,500 00

PASSIF :

Circulation	810,900 00
Dépôts	20,023,100 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,785,100 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	401,600 00
Autre passif comptant	58,200 00
Total	$24,078 900 00

Comparé avec la semaine dernière :

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	231,700	
Prêts		127,800
Dépôts	220,200	
Dû aux banques et banquiers		169,600
Change		257,100

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes mais nominaux. Les cotes sur la rue sont beaucoup plus élevées.

Papier exceptionnel	7@8
do A1	8@—
Prêts sur garanties collatérales	—@8
Time do do	8@—
Papier hypothécaire	8@—

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—

Souverains Victoria	$4 80@4 90
20-francs	$3 80@3 90
Doublons espagnols	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols	$4 70
Or léger américain	97@97½c
Argent mutilé américain, par oz	55@60
Dollars mexicains	Nominaux
Sols péruviens	Nominaux
Pesos chiliens	Nominaux
Argent anglais, par £	$4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France	18½@19½

NEW-YORK—
Taux de l'argent offert 1

LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 2½.
Consols pour l'argent 99 7/16
Pour accompte 99½

PARIS—
Rentes 98.72½

ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—Londres 29⅛

CHANGE.

REISCHMARKS—94 13/16
Le STERLING est ferme.

Commercial (60 jours)	484½@485¼
Traites de banques (60 jours)	486½
Les FRANCS sont fermes.	
Francs de commerce (60 jours)	5.19⅜
Traites de banques (60 jours)	5.12½

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.

Traites de commerce 75c. de prime.

Traites de banques pour collection $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

35 actions N O Brewing As	62
10 actions Canal and Claiborne RR	42
25 actions du St Charles St RR Co	62½
10 ..do....do....do	62
25 ..do....do....do	61½
$1,000 Morgan's L. and T. RR. 6s	112
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
7 actions N O Brewing As	62
Appel de 2 P. M.	
10 actions N O Brewing Ass'n	62
$1,000 City 4s	100
Après l'appel de 2 P. M.	
20 actions Citizens' Bank	98
10 actions du Mutual National Bank	80

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	98½	100½
Bank of Commerce	10	15¾	16½
Canal & Banking Co	Ex.100	98	100
Citizens'	100	98	100
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	19¾	20¾
Germania National	100	190	205
Germania Savings	100	275	325
Hibernia National	100	....	175
Louisiana National	100	....	....
Metropolitan	100	160	....
Mutual National	100	80	....
N. O. National	100	....	....
People's	50	98	99⅞
State National	100	....	123
Traders	100	75	....
Union National	100	111¼	118¼
Whitney National	100	344	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.	100	6¾	72
Firemen's	50	18½	20
Germania Ins. Co.	100	....	90
Hibernia Ins.	100	....	95
Home Ins.	100	....	69
Lafayette	100	75	....
Merchants' Ins. Co.	100	78½	....
Mechanics' and Traders	100	84½	91
New Orleans Ins. Ass.	30	17	20
Sun Mutual Ins.	100	121	....
Southern Ins. Co.	100	....	88
Teutonia	100	125	135
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	132½	137
Crescent City	100	82	88
Canal and Claiborne	40	40	42½
New Orleans City	100	112	....
Orleans	50	52	60
St-Charles Street	50	60	63
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	30	40	45
Imp. Bonded Warehouse	100	40½	....
Jefferson City Gas Light Co.	100	65	....
Consumers' Ice Co.	100	....	....
Metairie Cem'y Ass.	100	....	....
M. L. & B. As.	....	25	27
N. O. Gas Light Co.	100	111	113¼
N. O. Waterworks Co.	100	110	113
N. O. Brewing Ass.	100	62	62½
Jackson Brewing Co.	100	99	103
N. O. Cold Storage Co.	100	100	107½
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co.	20	20	21
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
3 dard F'less En. Co. of Chicago	10	....	....
Jockey Club	100	155	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Co.	....	....	....
Takemina Ferment Co.	....	....	....
Rosetta Gravel	100	94	....
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co.	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co.	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
C. C. Furniture Co.	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co.	....	....	....
Louisiana Furniture Co.	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR.	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb.	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols	....	95	95⅜
Constitutional Bds	....	....	....
Levee 6s.			
Atchafalaya Levee Bds	....	90	94
Bossier Lev. Bds	....	85	88
Caddo Levee Bonds	....	85	88
5th District Levee Bds	....	78	83
Lafourche Lev. Bds	....	90	96
Lake Borgne Lev. Bds	....	....	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs	....	....	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs	....	....	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs	....	85	91
Red River Atch. & B. B. Bds	....	85½	88
Tensas Basin Bonds	....	91	96
City and Lake 5s	....	95	....
Bons de ville.			
Premiums	....	164	164½
Premium drawn number	....	205	....
Privilege on Premiums	....	....	....
City 4's	....	100	100¼
Extended Consol	....	100⅞	101
Extended Crossman	....	101¼	101⅛
Extended 6's Park	....	100⅝	....
City 7's, old	....	103¼	....
City 7's, new	....	102	....
City 7's, gold	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	112½	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb.	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.	....	100	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co.	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds.	....	101	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds.	....	98	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	125	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	111	112½
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort.	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort.	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....	....
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort 6s	....	112½	117
St-Charles St. RR. Co. mort.	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort.	....	....	....
Carrollton 2nds 12 yrs	....	110¼	114
Carrollton 13 yrs	....	110⅝	114
Carrollton 14 yrs	....	110⅝	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort.	....	....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds	....	94½	96
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Elyton Land Company bonds	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort.	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort.	....	....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1885	....	35	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	35	....
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	11	....
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	40	....
Jan. int. cert. on State consols	....	35	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	19	....
Unpaid State coup. prior to No 12	....	35	....
State school warrants	....	20	....
Preferred Mexican	....	....	....

Bulletin Commercial.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 9,750 balles et 500 à arriver.

Le marché est actif et ferme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui
Low Ordinary	5⅝
Ordinary	6⅛
Good Ordinary	6⅝
Low Middling	7
Middling	7¼
Good Middling	7½
Middling Fair	8
Fair	9 1/16

N. O. FUTURES

Calmes et stables.

Janvier	—@—
Février	7,17 Bid
Mars	7,25@7,26
Avril	7,36@7,37
Mai	7,46@7,47
Juin	7,53@7,55
Juillet	7,60@7,61
Août	7,66@7,67
Septembre	7,60 Bid
Octobre	7,60 Bid
Novembre	7,64 Bid
Décembre	7,70 Bid

Les ventes comprennent 37,800 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	7 5/16
Mobile	7¼
Savannah	7¼
Charleston	7 5/16
Wilmington	7¼
Norfolk	7 5/16
Baltimore	7⅝
Boston	7 15/16
Philadelphia	8 5/16
Memphis	7¼
Augusta	7¼

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Cotes: Middling Gulf 8 3/16

N. Y. FUTURES.

Stables.

Janvier	—@—
Février	7,64@7,66
Mars	7,68@7,69
Avril	7,75@7,76
Mai	7,82@7,83
Juin	7,88@7,89
Juillet	7,92@7,93
Août	7,96@7,97
Septembre	7,92@7,93
Octobre	7,94@7,95
Novembre	7,98@8,00
Décembre	8,03@8,05

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	1,581,515 balles
Même temps l'année dernière	1,262,232 balles
A tous les ports des Etats-Unis	5 063,117 balles
Même temps l'année dernière	4,179,781 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—

De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	1,165,178 balles
Même temps l'année dernière	828,014 balles
De tous les ports des Etats-Unis	3,844 931 balles
Même temps l'année dernière	2,987,385 balles

STOCKS—

A la Nouvelle-Orléans	294,586 balles
Même temps l'année dernière	337,707 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	966,094 balles
Même temps l'année dernière	963,464 balles

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes—4¼ pour le Middling Américain.

FUTURES.

Bien stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Cotes—53 fr. pour l'Ordinaire (sur place) 51 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) 48½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURES.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Bien fort, et pour acheter il faut payer plus cher.

Choice	3 @3 1/16
Strictly prime	3 @3 1/16
Prime	2⅞@2 15/16
Fully Fair	2⅞@2 15/16
Good fair	2⅞@2 15/16
Fair	2¾@2 13/16
Good common	2¾@2 13/16
Common	2¾@2 13/16
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Bien fort et actif.

Plantation granulated	4 1/16@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	3 13/16@3⅞
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	3 11/16@3¾
Prime yellow	3⅝@3 11/16
Off yellow	3⅜@3½
Seconds	2¼@3¼
Refining Grades	—@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Calme.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—
Frosted and fermenting 20@4c. off.	

CENTRIFUGAL—Inactif.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	10 @11
Good prime	10 @11
Prime	8 @9
Good fair	8 @9
Fair	6 @7
Good common	6 @7
Common	6 @7
Inferior	—@5
NOUVEAU SIROP	15 @22

SUCRE RAFFINE—Calme.

Powdered	4⅞
Cut Loaf	4⅞
Off granulated	—@—
Standard granulated	4⅝
Confectioners' A	4⅝
Rosetta extra C	—@—
Crystal extra C	—@—
Royal extra C	—@—
Marché stable.	

Les marchands et les "jobbers" sont alloués ⅛c et 1/16c au-dessus des cotes pour les fortes lots.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Fort et actif.

Fancy	5¼@5¼
Choice	4⅞@5¼
Prime	4⅝@4⅞
Good	4 @4¼
Fair	3⅜@3⅞
Ordinary	3¼@3⅜
Common	2⅝@2⅞
Inferior	2 @2½
No 2	1½@1⅝

RIZ POLI—Ton. $13 00 à ——.

SON—$11 00 à 12 00.

Riz brut par baril de 162 livres :

	Honduras.	Carolina.
Fancy	Pas d'offres.	Pas d'offres.
Prime	2 25@3 00	3 15@3 25
Good	2 85@3 05	2 75@2 95
Fair	2 60@2 75	2 50@2 60
Ordinary	2 25@2 40	2 25@2 40
Common	1 75@2 00	1 75@2 00
Inferior	1 50@1 75	1 50@1 75

RIZ BRUT—Bien fort.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :

FARINE—Stable.

Patents, le baril	$3 35 @3 40
Extra fancy	$3 00 @3 05
Fancy	$2 70 nom'l

FARINE DE MAIS—$—— à 2 05

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade :

CREAM MEAL—Choice $2 35 à 2 40.

GRITS—$2 40 à 2 50.

HOMINY—$3 00 le baril.

FARINE DE SEIGLE—$4 25.

OAT MEAL—$5 10 à 5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 47½ à 48½ pour le blanc, 46 à —— pour le mêlé et 46 à 47 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 37½ à 39. Choix —— à 38; Texas No 2 40 à 41.

SON—— à 85c.

FOIN—Prime $14 00 à 19 00; Choisi $17 00 à 17 50.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros :

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$13 75@14 00.

VIANDES SALEES SECHES—

Epaules	6⅞@ 6⅞
Short rib sides	7 @ 7⅛
Long clear sides	7 @ 7⅛
Short clear sides	7 @ 7⅛

BACON—

Epaules	—@ 7¾
Short rib sides	7⅞@—
Long clear sides	7⅞@—
Short clear sides	7⅞@—

GRAISSE—

En tierçons, refined	6 @ 6¼
Prime steam	8¼@ 8⅜

JAMBON—10½ à 11.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE RIO—

Prime, la livre	20⅜
Good	19⅞
Fair	19⅝
Ordinary	17⅝
Common	16⅞

CAFE MEXICAIN—

Prime, la livre	20⅝
Good	19⅞
Fair	19⅝
Low fair	19⅝

BEURRE—

Western Creamery—Extra	29 @ —
Extra firsts	27 @ —
Firsts	22 @23
Western Dairy—Extra	20 @ —
Extra firsts	18 @ —
Firsts	16 @17
Jobbing un peu plus élevé	

FROMAGE—

New York creams	13½
Twins, full cream	11¼
Young America's, full cream	12
Singles	11½
Jobbing un peu plus élevé.	

SEL—

De la Louisiane, City Coarse, la livre	.75
City Fine	.95
City Crushed	.85
Rock Salt	3½
Pocket Salt, selon la grosseur	1½@ 5

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $12 00 par ton.

Farine de graine de coton au dépôt $20 50 per short ton, pour l'exportation $22 50 à 23 00 f. o. b. par long ton.

Oil cake—$23 50 à 23 75 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 27c.; refined per gallon 35 à 36c.; jobbing 50c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern—2¼-pound à 6¼c. per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5c. Western —2¼-pound 6¼c. per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5c.

Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

POMMES—Par boîte de 1/3 de boisseau, 30 à 40c. $7 00 à 8 00 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 5½ à 6.

AMANDES—Par livre, 15 à 16c.

BANANES—Par régime, $1 50 à 2 00.

CHESTNUTS—Par livre, 10 à 12c.

CITRONS—Par livre, 13 à 17c.

CRANBERRIES—Par baril, $7 00 à 7 50.

CURRENTS—6 à 7c.

MARRONS—Par livre, 8 à 9c.

COCO—Par 1000, $27 50; packed, 4 à 6c. pièce.

FIGUES—Par livre, 12 à 15c.

DATES—Par livre, 5 à 6c.

FRAISES—4 à 7c.

PRUNES—$1 25 à 1 50, 8½ à 9c.

POIRES—$2 50 à 3 00.

MELONS D'EAU—$8 00 à 14 00.

FILBERTS—Par livre 12c.

RAISINS—De la Californie $1 60 à 1 75 le panier; Grapes $4 00 à 5 00.

LIMONS—Par boîte, $3 50 à 4 50.

ORANGES—De la Louisiane par baril ——— à ——— de la Floride $2 00 à 2 25 par boîte.

PISTACHES—Par livre, 5 à 6½c.

PACANES—De la Louisiane 6 à 20c.; du Texas 4 à 8c.

ANANAS—Par douzaine, $1 50 à 2 25.

PRUNEAUX—Par livre, 12 à 14c.

NOIX DU BRESIL—Par livre, 9 à 10c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 00 à 2 75.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 00 à 1 50.

YAMS—$2 00 à 2 25.

OIGNONS—$2 25 à 2 50.

CHOUX—Per crate $1 25 à 1 50; de Chicago bulk 3 à 4c. par tête.

AIL—Italien 75c. à $1 00; de la Louisiane —— à —c. par macorne.

CHOUCROUTE—$4 25 à 5 00 le baril.

HARICOTS—Choice Northern med. 3½c.; Northern red kidney choice 5; white kidney 5; pois verts 2⅜.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine	$3 25@ 4 00
Poulets	2 50@ 3 25
Canards	3 00@ 3 75
Oies	4 50@ 5 00
Dindes	12 00@14 00
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine	$2 75@ 3 00
Poulets	1 75@ 3 25
Canards	2 50@ 3 00
Oies	4 00@ 4 70
Dindes	8 00@ 9 00

ŒUFS — De la Louisiane 15 à 15½; autres qualités 13½ à 14½.

SUIF—4¾c. la livre pour celui de la ville 4¼c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 22½ à 23c. la livre.

LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 10 à 11½c.; clear lake 13 à 13½c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 2½c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 1½c.; kips 14 à 30 livres 2½c.; peaux de veau 35c. pièce; grab selection 1½c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c.; No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 4½; dry salted 3½c. la livre.

PELLETERIE—Otter 25c. à $5 00; castor 5 à 40c. pièce; raccoons 5 à 40c.

PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOURSE—Mêlée 1¾ à 2½c. la livre; grise 1¼ à 1½c.; noire 2½ à 3c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril; goudron de pin $4 00 à ——. Résine selon la qualité $1 05 à $3 25. Essence de térébenthine 30.

Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—

Barils de mélasse	$1 35@ 1 40
Demi-barils de mélasse	75@80c.
Kegs	65c.
Boucauts de sucre	—@—
Barils de sucre	35½@37½c
Barils de riz	37@39c
Hogshead hoop poles	—@—
Bois poles, par 1000	$18 00 per M
Hhd staves, par 1000	—@—
Bbls staves	$14 50@15 00 per M
Jobbing plus élevé.	

CHARBON.

PITTSBURG — Par chaland 28c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; car loads $5 00 per ton; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c., steamers $3 40 à 3 60 la tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Coronut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—	
Timber No 1, 10c per linear foo.	10@ 15
Scantling No 1	12 00@
No 2	10 50@11 00
1x12 boards, clear	14 00@
1x12 log through	11 00@
1x12 merchantable	8 00@ 9 00
1x12 box	6 50@ 7 00
Weather boards, stock, 1½x6 and 7	13 00@14 00
Ceiling, stock, 1-in	7 00@
Yellow pine, dressed—	
Flooring 1½x3¼, clear	25 00@
1½x4¼ and 5¼, clear face	18 00@
Weather boards, No 1	13 00@14 00
Ceiling, clear face	15 00@16 00
Box	
Piling per lineal foot	15@ 17
Rough boards, choice and prime	20 00@22 50
Merchantable	15 00@16 00
Pecky, 1, 2, 3, and 4x6	10 00@
Mahogany timber per ton	10 00@12 00
S. cedar timber, per ton	50 00@65 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché	50 00@75 00
Oak lumber, per 1000	27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split	1 50@ 2 50
Laths, per 1000	1 75@ 2 50
Alabama lime	90@ 1 00
Cement, domestic	1 50@ 1 75
Cement, imported	2 40@ 3 00
Slate	5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. O. B. B.	9 50@10 00
Brick, paving	10 00@11 00
Brick, ordinary	7 50@ 8 00
Sand	20@ 25
Shells, small	@ 35
Plaster, calcined	1 85@
Fire brick, American, per 1000	25 00@
Fire brick, English, per 1000	27 50@
Shells, large	1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel	1 65@
Lake fire clay	50@
Sewer pipe, per foot	10@ 20
Chimney flue linings, per foot	15@ 20

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	2 ..@ 2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@ 3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@ 3 50
Pomme, le gallon	2 25@ 3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@ 5 25
1878	....@ 6 00
1875	....@ 6 25
1870	....@ 7 00
1865	....@ 7 50
1860	....@ 8 50
1848	....@ 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@ 6 00
1870	....@ 7 50
1864	....@ 9 50
1848	....@ 10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac, 1880	....@ 5 50
1873	....@ 6 50
1868	....@ 7 50
1850	....@ 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	
Ouest	....@ 1 30
Bourbon	1 16@ 1 18
Seigle	1 40@ 3 50
Ecosse, importé	1 50@ 3 50
Irlande, importé	4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par caisse	....@ 3 00
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	....@ 8 50
Hollande, par gallon	1 15@ 1 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	3 60@ 3 75
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	9 50@ 10 00
Holland, par caisse	3 55@ 3 75
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	8 50@ 9 00
Importé Médoc, la caisse	2 75@ 3 50
St-Julien, la caisse	....@ 6 00
Vertheuil Médoc, la caisse	....@ 6 50
Margaux, la caisse	....@ 6 50
Château Dillon, la caisse	....@ 7 00
Château Duplessy, la caisse	....@ 7 50
Pontet Canet, la caisse	....@ 10 00
Larose, la caisse	....@ 10 00
Léoville, la caisse	....@ 14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@ 14 00
Château Lafitte, la caisse	....@ 24 00
California Claret, le gallon	....@ 28 00
California Zinfandel, le gallon	35@ 75
Importé, ordinaire, la barrique	45@ 1 00
Clarets de famille, la barrique	57 50@ 60 00
Eichebou, la barrique	65 00@ 80 00
Blanquefort, la barrique	....@ 95 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@105 00
Château Dillon, la barrique	....@125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	....@125 00
Château de Portels, J. Prom & Co., la barrique	65 00@ 75 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	90 00@110 00
Ordinaire, la caisse	48@ 90
Importé Graves, la caisse	2 75@ 3 50
Importé Sauternes, la caisse	....@ 6 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@ 8 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@ 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@ 10 00
Imp. Chât. Sudeuveant, la caisse	....@ 11 50
Imp. Château Reussec, la caisse	....@ 15 25
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@ 16 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	....@ 18 00
Importé de famille, la barrique	20 00@ 30 00
Importé fin, la barrique	65 00@ 80 00
Pints $1 de plus par caisse.	100 00@200 00
Ordinaire, la caisse	3 25@ 3 50
Madère, la caisse	4 25@ 6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@ 1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@ 5 00
Muscat, la caisse	12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@ 1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@ 5 00
Sherry, la caisse	20 00@ 25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@ 25 00
Champagne — Rœderer carte blanche, quarts, la douzaine	....@ 30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	
Extra Dry	....@ 27 50
Delbeck & Co.'s extra dry arts	....@ 31 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@ 29 50
D. B. Poi & Co.'s, quarts	....@ 28 00
Perrier-Jouet — Réserve Royal, quarts	....@ 25 00
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@ 32 50
Moet & Chandon, whiteseal, qts	....@ 32 50
Bouche, extra Sec, quarts	....@ 29 00
Bouche, Sec quarts	....@ 30 50
Bouche Riche, quarts	....@ 30 50
Pomery Sec	....@ 30 50
Veuve Clicquot	....@ 33 00
Louis Rœderer, quarts	....@ 32 75
Pints $2 de plus par caisse.	....@ 31 00
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@ ....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@ ....
Ale et Porter—	
Reed Bros, la douzaine	....@ 1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@ 1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz.	6 75@ 7 00
Crescent, par douz.	5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr.	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 26 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5½@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz.	2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@5, par douz.	2 50@ 6 00
Lynden B.O. No 4-0@5, par douz.	2 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz.	3 00@ 5 00
West La Dew cultivator, W-lay by discs, chacun	35 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.	1 25
Brent La Dow cultivator, chacun	4 00
Universal cultivator, chacun	24 00
Columbia cultivator, chacun	30 00
Brown riding cultivator, chacun	30 00
Brown walking cultivator, chacun	25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3, 17 50@25 00	
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	37 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 4	30 00
Deere disc harrows, No 4	39 00
Hollow ware, skillets and lids	2⅞
Anvils	10@ 12
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 40
Wire nails, 50@60 basis, keg	1 80
I cut keen plows, pony x pts, list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts, list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts, list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts, list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D-O x pts, list $11 40, less 35 per cent	
John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun	8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun	1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@....
Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base	7
Rope, manila, ½-inch and over, base	8
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base	11
Spades—Ames', A. B. & Co. crescent	5 50@10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@ 3 00
Drop shot, tower, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	3 50
Cane knives, par douz	5 50
Wheel barrows, par douz	12 50@21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen o. s. meal distributor	60 00@ ....
Clarke's o. s. meal distributor	65 00@ ....
Black Oap Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Pennant stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.	

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs—Choice corn-fed, par livre gross	2¾	3¼
Common corn-fed	2½@	2¾
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2 @	2⅜
Choice grass	2½@	3
Common	2¼@	2½
Vaches communes et vieilles, par tête	$8 00	@10 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00	@10 00
2me qualité	5 00	@ 7 00
Veaux de choix	5 00	@ 7 00
Communs	3 00	@ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	4 @	5
Common	3 @	4
Fair Ouachita	3½@	4
Moutons—Choice, par tête	2 00	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	20 00	@30 00
2me qualité par tête	12 50	@15 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

L'établissement et les paraphernaux

—DU—

NEW ORLEANS DELTA

—COMPRENANT—

Presse à imprimerie,

Bouilloires, machines,

Caractères d'imprimerie,

Meubles de bureau,

Livres, Type writers, etc., etc.

In re Frank H. Pope

vs.

Louisiana Printing & Publishing Co., Limited.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39.100.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—LUNDI, 5 mars 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, aux Nos 41 et 43 rue Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1893, et en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire—

1 Presse Webb de Goss complète avec 1 machine à stéréotyper wetting machine, rouleaux, etc.

1 Presse Hoe cylindres doubles.

1 machine droite Nagle, puissance de 12 chevaux.

1 Bouilloire horizontale Nagle, puissance de 15 chevaux tuyaux, etc.

4 1/2 barils d'encre d'imprimerie, un arbre de couche et des courroies.

5 1/2 rouleaux de papier à imprimerie, caractères, installations, casses, galées, coffres en fer, meubles de bureau et de salle de rédaction, typewriters, installations de gaz, livres pour référence, etc.

Aussi à la même heure et place tous les comptes courants, actions de stocks dans différentes compagnies, réclamations, etc., appartenant à la dite compagnie d'après une liste qui sera exposée à la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 fév—2 7 14 21 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées de Valeur dans le Second District.

No 73 rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon. Une élégante résidence en briques à deux étages.

Nos 323 et 323 1/2 rue Hôpital, entre Romain et Prieur. Une élégante résidence double avec mansarde.

Succession de George B. Ittmann.

No 40,458—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1894, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 233, borné par les rues Hôpital, Prieur, Roman et Chemin du Bayou. Le dit lot est désigné par le No 13 sur un plan de la propriété de Gurlie fait par Louis Bringier, voyer général en date du 26 juillet 1836, et déposé en l'étude de L. Ferrand, notaire, comme plan No 11 des livres de plans No B et mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 112 pieds.

Etant la même propriété que le dit George B. Ittmann a acquise de Mme J. J. Trosclair, par acte passé pardevant W. J. Lathan, ancien notaire en cette ville, le 28 novembre 1863, enregistré au bureau de transfert livre —— folio——.

Les améliorations consistent en une élégante résidence couverte en ardoises, ayant double corps de logis et mansarde, 4 chambres et 2 cabinets au rez-de-chaussée et deux chambres dans la mansarde, cuisine avec galerie de façade, ayant 2 chambres et un cabinet, 2 cuves, puits, fosses d'aisances, etc., et connu par le numéro municipal No 32 et 323 1/2 rue Hôpital.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet No 60, borné par les rues Royale, St-Pierre, Bourbon et Orléans, mesurant 25 pieds de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de 84 pieds 2 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le dit George B. Ittmann de la succession de Veuve Manuel Piernas, par acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, le 31 mai 1879, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 110, folio 851.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, connu comme le No 73 rue St-Pierre, ayant 3 chambres à chaque étage, galeries devant et derrière, cabinet; une bâtisse en briques à deux étages ayant une chambre au rez-de-chaussée et au premier; fosses d'aisance, cuve, cour pavée en pierres.

Vendue sujette à un bail expirant le 31 juillet 1897, à raison de $20 par mois.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 fév—2 7 14 21 28 mars7

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON,

Articles de toilette.

Faïences, Verreries, Plaqués et autres articles.

Succession de J. M. Rozada.

No 32,480—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MARDI, 27 février 1894, à 10 1/2 heures A. M., à la résidence No 136 rue Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 16 février 1894, dans l'affaire de la succession de J. M. Rozada, Dossier 32,480, il sera vendu à l'encan—

Un assortiment général de meubles de maison articles de toilette et autres objets, le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant.

17 fév—17 18 21 25 à la date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RUE GREEN.

Maison en bois rue Joséphine

Succession de Demetrio Farin ou Tarin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 19 janvier 1894, dans l'affaire de la succession de Demetrio Farin ou Tarin, il sera vendu à l'encan, à savoir—

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, dans l'ilet 394, borné par les rues Joséphine, Willow, St-André et Clara, et mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Joséphine, 32 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue St André, sur 95 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne et 97 pieds 5 lignes sur l'autre ligne de côté. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage désignée par le No municipal 609 rue Joséphine.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet 354, borné par les rues St-André ou Green, St-David, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot 15 et mesurant 32 pieds de face à la rue St-André ou Green, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant James Simeon, notaire public.

Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894, et déposeront 10 pour cent au moment de l'adjudication.

21 janv—21 24 31—fév 7 14 21

Meubles de bureaux, livres, etc.

Succession de Joseph M. Lombard.

No 41,414—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159, rue de la Commune—MARDI, 20 février 1894, à 11 heures A. M., au No 20 rue Carondelet bureau du fond au second étage, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 7 février 1894, dans l'affaire de la succession de Joseph M. Lombard, il sera vendu à l'encan.

Un lot de livres, meubles de bureau, etc.

Conditions—Comptant.

8 fév—8 11 14 20

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget Horan.

No 40,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Cottage No 284 avenue St-Charles

Entre la rue Calliope et l'avenue Howard

A l'Encan.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Delord, Camp et Calliope, mesurant, en mesure française, 33 pieds 3 pouces de face à l'avenue St-Charles, 146 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du Faubourg Saulet, 145 pieds 2 pouces et 9 lignes de profondeur sur l'autre côté et 41 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond. Etant la même propriété qui a été achetée par la dite Bridget Horan, décédée, ainsi que cela est à lire dans un acte passé pardevant J. Bendernagel, ex notaire, le 3 me jour de mai 1854.

Les améliorations comprennent un cottage en briques recouvert en ardoises, retiré du trottoir, ayant 3 chambres et cuisine, dans la cour, une bâtisse en bois ayant 3 chambres et 2 cabinets à côté, des lieux d'aisance, etc., aussi une petite bâtisse avec hangar, faisant face à l'avenue St-Charles et convenable pour une petite boutique.

Conditions. Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité incluant 5 0/0 honoraires d'avocat, etc. Les taxes de 1894 devront être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 janv—21 24 31—fév 7 14 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Cottage Elevé

Dans le Sixième District.

Elégant Cottage Double dans le Quatrième District.

Trois Lots de Terre avec Améliorations

Dans la Paroisse St-Tammany.

Dans l'affaire de W. T. Leibrook vs ses Créanciers.

No 40,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, Encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet. MERCREDI, 28 février 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Frederick D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 2 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 943 rue Carondelet

1° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 10, borné par les rues Carondelet, Jena, Baronne et l'avenue Napoléon, d'après un plan du faubourg Bouligny, dressé par C. F. Zimpel, le 18 mars 1834, la dite portion de terre mesurant 60 pieds de face à la rue Carondelet, sur 150 pieds de profondeur du côté de la rue Jena, et du côté opposé, une première profondeur de la rue Carondelet de 110 pieds, de là allant en angles droits vers la rue Jena, 30 pieds; de là avant une autre profondeur vers la rue Baronne de 40 pieds jusqu'à sa ligne de fond sur laquelle elle a une largeur de 60 pieds, la dite portion de terre est composée des plusieurs lots 6 et 7 et une partie des lots 8 et 11 dans le même ilet.

Les améliorations comprennent un cottage en bois couvert en ardoises, portant le No municipal 943 rue Carondelet, retiré du trottoir, contenant au rez-de-chaussée et au premier étage environ 12 chambres, dépenses, vestibules, etc., cuisine, chambre à laver, écurie, trois citernes, etc.

Nos 470 et 470 1/2 rue Annonciation.

2° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 217, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Philip, Tchoupitoulas et Chippewa, et mesurant [le dit lot] 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Annonciation, sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un Cottage double de choix à deux étages dans le fond, portant les numéros municipaux 470 et 470 1/2 rue Annonciation, retiré de la banquette, contenant de chaque côté 8 chambres et chambre à bain, galeries devant et sur le côté, cour pavée, hangar, deux citernes, gaz, etc., loué $20 le côté.

Lots de Terre à Abita Springs.

3° Trois lots de terre et améliorations, situés dans la paroisse St-Tammany, en cet Etat, dans la partie arpentée et nommée comme "Bossier City"; les dits lots sont désignés par les Nos 3, 4 et 5 de l'ilet No 10, d'après un plan lithographié de la dite ville annexé à un acte passé, le 6 juillet 1887, pardevant A. Hero, Jr., notaire. Le dit ilet est borné par les rues St-Joseph, Warren, Quatrième et Cinquième, et les dits lots mesurent chacun 60 pieds de face à la rue St-Joseph sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, le lot 5 formant l'encoignure des rues St-Joseph et Cinquième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets portant 7 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèques et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de garanties, etc.; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894, et 10 pour cent de dépôt comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 janv—25 27 31—fév 7 14 21 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Montres en or, Argenteries.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40.875.

Succession de Esther N. Martin.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, encanteur—Bureau 59 rue Carondelet—il sera vendu, LUNDI, 19 février 1894, à onze heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 31 janvier 1894, dans l'affaire ci dessus—

Montres et chaînes en or, boucles d'oreilles en diamants, bagues en diamants, épinglettes en diamants, bagues en or, bracelets, épinglettes, épinglettes en topaze, broches et boucles d'oreilles en corail, broches en perles fines et diamants, un médaillon, un médaillon en argent et un collier, de en or, breloques, etc.

Aussi, un grand lot d'argenterie telle que couteaux, fourchettes, cuillères, pinces à sucre, salières, coupes, bols, plats, passoires, jeux à découper et un lot d'articles divers.

4 fév—4 7 14 à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur

Dans le Cinquième District,

(Autrefois Alger.)

JOLI COTTAGE,

67 et 67 1/2 Avenue Elmire.

COTTAGE DOUBLE,

71 et 71 1/2 Avenue Elmire,

Emplacement d'Affaires de Choix,

Coin Peter et Chestnut.

COTTAGE SIMPLE,

Rue Peter, près Chestnut.

SUCCESSION DE NICHOLAS AMANN

No 41,289—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Mercredi, 21 Mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur—Bureau No 3½ rue Carondelet—MERCREDI, 21 mars 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1894 pour le compte de la succession ci dessus, il sera vendu à l'encan :

1° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Peter, Patterson et Elmire, et désigné par la lettre A sur une esquisse et relevé d'arpentage fait par G. de Armas, député voyer de la ville, en date du 8 février 1894.

Le dit lot mesure, selon la dite esquisse, 47 pieds 10 pouces de face à la rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage avec magasin et deux chambres à coucher, grande cour sur le côté pour permettre à un wagon de passer.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 5 dans l'îlet borné par les rues Peter, Patterson, Chestnut et Elmire, et mesurant 30 pieds de face à la rue Peter sur 114 pieds 5 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, salon, 2 chambres à coucher, salle à manger

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 21 dans l'îlet borné par les rues Elmire, Chestnut, Eliza et Alix ou Alice, et mesurant 31 pieds de face à la rue Elmire sur 150 pieds de profondeur

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois Nos 71 et 71 1/2 rue Elmire retiré de la rue, ayant de chaque côté une jolie grille en fer; galerie devant, salon salle à manger, cuisine 2 chambres à coucher hangar, citerne, allée sur le côté

4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 22 et 23 dans l'ilet borné par les rues Elmire, Chestnut, Eliza et Alix ou Alice, et mesurant comme suit: Le lot No 22 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Elmire, sur 150 pieds de profondeur; le lot No 23 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage 67 et 67 1/2 rue Elmire, ayant 7 chambres, galerie ouverte, citernes, grande cour, écurie, entre pôt, four de boulanger.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans en billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et privilège du vendeur; assurance, honoraires d'avocat et toutes les clauses de garantie usuelles; les taxes de 1894 seront assumées par les acquéreurs; 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. V. Guillotte notaire public.

14 fév—14 21 28—mar—7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE

CHARMANT COTTAGE-HOME

Dans la Partie Inférieure du Sixième District.

Près du Boulevard Fashionable,

AVENUE ST-CHARLES.

— Formant l'angle de—

L'Avenue de la Louisiane et de la Rue Carondelet.

60x128.

Succession de Allen Talbot et de Sophia B. Talbot, son épouse, sur une demande de partage.

No 20,497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

MERCREDI, 7 MARS.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 7 mars 1894, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28 novembre 1893, et signé le 5 décembre 1893, il sera vendu à l'encan.

Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, anciennement la paroisse Jefferson, dans le carré d'ilet borné par l'avenue de la Louisiane (anciennement Grand Cours Wiltz) et les rues Carondelet (ci-devant Apollon), Baronne (ci-devant Bacchus) et Toledano. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 d'après un plan de Benjamin Buisson du 8 août 1834, et déposé en l'étude de François Dugué, alors juge de paroisse en la paroisse Jefferson, et ex-officio notaire; les dits terrains mesurent, chacun, 30 pieds de façade avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur. Le terrain No 8 formant le coin de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Carondelet (anciennement Apollon). Les améliorations comprennent un joli cottage à impériale, ayant deux étages à l'arrière avec corridor, boudoir, salon, salle à manger, cuisine, auvent, deux citernes. Loué jusqu'au 30 septembre 1894, et vendu sujet au bail.

Conditions Comptant. Dix pour cent exigés au moment de l'adjudication. Le prix portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication L'acquéreur assumera les taxes de 1894.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire.

31 janv—fév 7 14 21 28—mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bureaux, coffre-fort, chaises, stove, presse à lettres et installations, type-writer, poinçon à chèque, chevaux, mulets, wagons et un lot de bois de construction.

Smith Brothers & Co., limited,

—ET—

Gentry Brothers,

—VS—

W. J. Athens Lumber Company, limited.

No 40,887.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division B

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—VENDREDI, 23 février 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux au coin de l'avenue de la Louisiane et de la rue Liberté, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 février 1894. Dossier No 40,887, dans la susdite affaire, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un lot de meubles de bureau, un cheval, trois mulets et trois wagons, et une quantité de bois de construction.

Le tout selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

16 fév—16 11 14 18 22

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE EN BRIQUES

A TROIS ETAGES,

No 122 rue Royale, entre Toulouse et St-Louis.

Succession du Dr G S Roussel et épouse.

A des conditions faciles, A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, un ordre dans l'affaire de la succession du Dr G. S. Roussel Dossier No 41,097, et l'autre pour le compte de la succession de sa femme Mme G. S. Roussel, Dossier No 40,091, tous deux décédés, et les deux ordres en date du 31 janvier 1894, à l'encan, il sera vendu ;

L'élégante résidence en briques à trois étages, connue comme le No 122 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, bornée dans le fond par la rue Chartres, deuxième district de cette ville, ayant 12 chambres, gaz dans toute la maison, cour pavée, hydrant, etc., et sujette à un loyer de $900 ou plus.

Le lot de terre mesure 21 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan déposé à la Bourse et la propriété peut être inspectée avec une carte des encanteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt, hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties; 10 pour cent comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes de l'année courante—1894.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 11 18 25—4 mar—à date

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 10me jour de janvier 1894, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir :

Louise Hebel, femme de Jacob Ittman vs son mari.—No 41,300—Division E.

Cette affaire soumise ce jour, sur les témoignages enregistrés et la loi et les témoignages considérés et étant en faveur de la plaignante, il est ordonné, que la plaignante, Louise Hebel femme de Jacob Ittman, ait jugement en sa faveur et contre son dit mari, dissolvant la communauté d'acquêts et gains entre eux, et décrétant une séparation de biens en sa faveur, et elle est de plus autorisée à conduire des affaires en son nom comme un marchand public. Les frais devant être payés par le défendant.

Jugement rendu le 10 janvier 1894.

Jugement signé le 10 janvier 1894.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17me jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quatorze.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

19 janv—19 26 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division B.—No 40,314.

Succession de John Champion Hood.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de chaussée)—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté le 6 décembre 1893, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MERCREDI, 28 février 1894 à midi à la Bourse de Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, la propriété suivante :

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville (dans la partie anciennement appelée Greenville, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat), dans l'ilet désigné comme le No Trente sur le plan original de Greenville, qui est borné par la ligne d'Audubon, ou le Upper City Park, ou l'ancienne propriété Foucher, les rues Walnut, Ferdinand et Oliver, et est composé de plusieurs lots de terre, désignés par les lettres A et M, et mesurant quarante sept pieds de face à la rue Walnut sur quatre-vingt-dix-sept de profondeur et face à la rue Oliver, et s'étendant à travers, en profondeur, à la ligne du dit Audubon park.

Conditions Comptant; les taxes de 1894 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur

28 janv—28—fév 4 11 18 21 25 28

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

LORENZO POST,

Nos 402 et 404 rue Magasins.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.—No 40 111.

PAR E. CURTIS & CIE.—E. Curtis, Encanteur — Bureau No 101 rue du Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, en date du 17 janvier 1894 et à moi adressé, je procéderai à la vente, le MERCREDI 21 FEVRIER 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 ET 74 RUE ST CHARLES, de la propriété foncière ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances portant les numéros municipaux 402 et 404 rue Magasins, et tous les droits et privilèges y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé dans le Premier District de cette ville dans la partie anciennement nommée faubourg Lacourse, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Melpomène (anciennement Edward), Constance et Terpsichore (anciennement Bassin), et désigné par le numéro 5 et mesurant 31 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue Magasins, sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, le tout d'après un plan annexé à un acte en partage entre Mme Houston et ses sœurs, Emma G. et Margaret Shields, pas è pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 30 novembre 1840. D'après un inventaire enregistré.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, balance à un et deux ans, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera requis au moment de la vente

20 jan—20 21 28—fév 7 14 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 3c,367.

Succession de Amelia Bayne,

femme du Dr Stanhope Jones.

MAGNIFIQUE RESIDENCE,

No 185 Avenue Howard,

(ANCIENNEMENT DELORD.)

Faisant face au Lee Circle.

PAR E. CURTIS & CO—E. Curtis, Encanteur—Bureau No 101 rue du Canal—En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté le 20 janvier 1894 et à moi adressé je procéderai à la vente le MERCREDI, 28 Février, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en cette ville, de la propriété foncière ci-après à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Howard (anciennement Delord), le Cercle Tivoli et les rues St Charles, St Joseph et Carondelet, désignés par les lettres C et D sur un plan de Arthur De Armas, daté le 2 février 1871 et déposé en l'étude de Gustave Legardeur, Jr, ancien notaire public en cette ville, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit

Le lot C mesure 25 pieds de face à la dite avenue Howard (anciennement Delord) 124 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot B sur le côté, 133 pieds 11 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne de côté, et 27 pieds sur la ligne du fond.

Le lot D mesure 25 pieds de face à la dite avenue Howard (anciennement Delord) 133 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la dite ligne le divisant du lot C, 117 pieds 4 pouces et 3 lignes sur l'autre côté, 2 pieds sur la ligne du fond le divisant du lot K, et 2 pieds 5 pouces et 6 lignes sur une ligne oblique courant vers le Cercle Tivoli (maintenant Lee Circle) les dits lots C et D sont formés de la portion du lot No 1 d'après inventaire enregistré.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en un, deux et trois ans pour des billets portant 7 pour cent d'intérêt payable annuellement, garanti par hypothèque spéciale, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant James Simeon, Esq., notaire public et 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication aux frais de l'acquéreur.

24 janv—24 31—fév 4 7 14 21 28 à date

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Troisième District, No 90 rue Congrès, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Solidelle Dubuclet, Veuve de L. F. Parent.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,201.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 1er Février 1894 pour le compte de ladite succession, ce qui suit :

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4 situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Congrès, Elmire, Remparts et Bourgogne, mesurant 45 pieds 8 pouces de façade rue Congrès, sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 90 de la rue Congrès.

Conditions Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à crédit de un an, payable en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à pleinement payés, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de "non aliénando"; 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.; l'acquéreur assumant en sus de son enchère, toutes les taxes sur la propriété, dues et exigibles en 1894; et un dépôt entre les mains des encanteurs de 10 0/0 sur le prix de l'adjudication sera requis pour assurer la vente. L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév 3 7 14 21 28—mars 7

SOARDS'

1893—NEW ORLEANS—1893

City Directory

Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Procurez-vous le immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Business Directory (brochure) prix	$1 00
Mappe de la ville (lithographiées en 3 couleurs)	50

Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1893, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de décès des souscripteurs.

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.

L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.

Vient de paraître

L'Edition Américaine Hebdomadaire du Journal des Débats.

(32 pages et couverture format in 4°)

Comprend la revue complète des événements de la semaine, de très nombreux articles littéraires, des nouvelles et des romans, etc. Principaux rédacteurs : A. Dumas, L. Halevy, Lavisse, Gréard, Vogué, Brunetière, de l'Académie française ; Jules Lemaître, de Molinari, Leroy-Beaulieu, Charmes, Deschanel, Paul Bourget, de Parville, etc.

Abonnement $5 par an, remboursables en publicité ou donnant droit à une prime.

S'adresser à la librairie L. DERRIGNY, 126 W. 25th st., New York, à sa succursale 1,608 rue Notre Dame, Montréal et à tous ses correspondants aux Etats-Unis et Canada. Specimen gratuit envoyé par demande.

On demande de bons agents dépositaires pour la Louisiane.

19 déc—3m—Dim Mar Je

Succession de Michael Condran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,637—Division E. Attendu que Mme Henrietta Elwell, femme de William Elwell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Condran, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
9 fév—9 13 18